

ANNONCES NOUVELLES

grande Vente, 877000.00.—La gloire et Paradis
de construction de chemin de fer électrique—
Carron, Penland & Stuart.
Ordre, l'Ordre et l'Ordre.—Par Léa
Brousseau.
Vente sans réserve.—G. S. 1892.
grande Réduction.—Elle s'élève, l'Ordre
Statut de Québec.—Fils de la Frère.

AMIANTE !!! AMIANTE !!!

BOITES EN AMIANTE, depuis \$5.00, à
l'usage des fabriques, avocats, notaires et
généralistes pour la garde de papiers
importants.
ENDITS POUR TUYAUX ET
BOULIERS.
Carton d'Amiante,
Papier d'Amiante,
Pipes d'Amiante,
Presse étoupe d'Amiante,
Ciment d'Amiante.

La WANZER LAMPE en Nickel, sans brûler
d'huile, très économique, ne donne aucun odor
et maintient à une température constante pour
faire brûler en tout milieu. La WANZER
est un objet, donnant la lumière de 40 chand
lères, et économisant l'huile ordinaire.

PRIX : \$3.75

POELES A GAZ, imitations de feu, de
mines, de charbon.
POTERIE EN CÉRAMIQUE, pour le net
toyage de cuivre, de l'argent et de l'or.
ADAMANT.

Flûte allemande ayant la douceur du marbre qua
tre heures après son application, et des
musiciens de l'école de l'Opéra de Paris.
Fins de cuisine ou de bûches dans les
cuisines.

AVIS AUX ARCHITECTES ET AUX CONSTRUCTEURS !!!
Devant arriver bientôt VAISSELLE EN
ALUMIUM, avec dessins et coloris nouveaux.
Avis aux maisons d'éducation et aux ho
tels !!!

THEO HAMEL

41 COTE DE LA MONTAGNE.
Québec, 2 Décembre 1892.—1 an 361

CANADA

QUEBEC, 9 Décembre 1892

UN BON PAPIER

Le Canadien a choisi l'honorable M.
Taillon comme cible à ses médiocres qua
lités.

Il essaie d'entamer, avec ses railleries
débiles et déplorables, cette loyale figure.
Il lui décoche cette apostrophe pleine
de politesse et de courtoisie. Sera-t-il
dieu, table ou couteau ?

Nous citons ce spécimen de critique
délicate :

"Elle n'est point claire, la situation
par le temps qui court ; ce n'est point
la situation du jour, mais plutôt celle
de la nuit. Aussi n'y voit-on guère.
M. Taillon sera-t-il juge ou Premier
Ministre ? Sera-t-il dieu, table ou cu
teau ? Personne ne le sait, ni moi
qui tout autre. Il veut et ne veut pas.
Il voudrait être juge, cela ferait son af
faire ; il voudrait être Premier mi
nistre, ça ferait l'affaire de ses amis.
Ceux-ci et de ses nombreux, cher
chent à se débarrasser de M. de Bou
cherville, au risque de s'embarasser de
M. Taillon. Entre deux maux on chois
it le moindre.

Parmi ses amis, M. Taillon ne compte
point que des hommes désintéressés et
plusieurs de ceux-ci désirent être juges.
Il ne le seront point si M. Taillon l'est ;
de là le zèle remarqué d'un certain nom
bre d'avocats conservateurs à bombarder
M. Taillon premier-ministre. Ceux qui
voient l'enthousiasme des amis person
nels de M. Taillon à le mettre à la tête
du parti, croient valablement à une ad
miration sincère pour le député de
Chambly, se trompent grossièrement ;
ce n'est point M. Taillon que l'on veut
faire arriver, mais soi-même.

Et ainsi de suite.
Le petit périphrastique de maître Tarte
paraît bien misérable, sort de l'au
teur de ceux qui se rappellent les élog
s enthousiastes décernés à M. Taillon
par le même individu dans ce même Ca
nadien. Durant des années, M. Taillon
a été pour M. Tarte le type du patriote,
de l'honnête homme, du politicien dis
tingué. Durant des années M. Tarte a
flagoré M. Taillon, l'a adulé, s'est
collé à sa personnalité sans tâche pour se
relayer lui-même dans l'estime des au
tres, a tâché de se faire un nom à l'om
bre de ce beau nom.

Nous aurions que l'embaras des
citations. Celle-ci suffira. Le Canadien
disait, le 28 mai 1890 :

"L'honorable M. Taillon est trop cou
p pour que je m'attarde à faire son
éloge. Honnêteté, droiture, éloquence ;
—une éloquence très relevée—il unit
toutes ces qualités à un grand cœur.
Fidèle à ses amis, il dédaigne l'intrigue
et les vils moyens dont tant de politi
ciens se servent pour frayer leur che
min.

Je ne veux aujourd'hui en publier
son portrait, que parler de la situation
politique. M. Taillon est le chef de l'op
position, le cabinet-Mercier. La province
dira, le 17 juin, si elle veut que ses af
faires soient administrées quatre ou cinq
ans de plus par ce gouvernement. Per
sonnellement, M. Taillon ne désire pas
arriver au pouvoir. C'est dire qu'il n'a
recours, dans la lutte présente, qu'à
moyens les plus légitimes. Et il a raison."

Cela était signé du nom de M. Tarte.
C'est un papier bon à garder, et bon
à citer. Il fait contraste au journal que
le Canadien prodigue aujourd'hui à M.
Taillon pour obéir au mot d'ordre de
ses maîtres.

Jubilé Sacerdotal de S. Eminence le
Cardinal Taschereau

NOCES D'OR DE LA SOCIÉTÉ SAINT
JEAN BAPTISTE

Sous ce titre, vient de paraître à
Québec un magnifique ouvrage de près
de trois cents pages, que nous nous
empressons de faire connaître à nos lec
teurs.

Comme œuvre typographique, comme
apparence extérieure, c'est sans contre
dit un des plus beaux livres qui aient
vu le jour dans notre pays. Il fait hon
neur à l'établissement de M. Léger
Brousseau, où il a été imprimé.

En tête du livre, est un excellent por
trait en héliogravure de Son Eminence,
exécuté par la maison Desbarats. Le
noble vieillard est assis, et sur ses traits
respirent l'intelligence et la bonté.

L'épigraphie qui se lit dans le titre :
Omnia pleris deit laudem Deo est
comme un rayon de lumière qui se pro
jette sur le tableau des grandes fêtes
jubilaires que nous avons célébrées il y
a quelques mois, et nous fait croire de
suite à l'unicité et l'enthousiasme reli
gieux avec lesquels elles furent célé
brées.

Le récit de ces fêtes est dû à la plume
élégante et distinguée de M. l'abbé A.
Gosselin, curé de St-Férol, l'un des
membres de notre Société Royale. C'est
dire le bon goût littéraire, la clarté, l'or
dre et la mesure qui ont présidé à la
rédaction de ce compte-rendu.

Il est divisé en plusieurs petits cha
pitres. Nous en donnons ici les titres,
c'est la meilleure manière de faire con
naître l'ouvrage : Coup d'œil prélimi
naire.—Aperçu biographique.—Aurore
du jubilé à l'Université Laval.—Trans
lation de la relique de Sainte-Anne.—
Les décorations à Québec.—La Société
Saint-Jean-Baptiste à l'archevêché.—
Le feu d'artifice.—Procession de la
Société Saint-Jean-Baptiste.—Messe
Pontificale à l'église Saint-Jean-Bap
tiste.—Une fête intime à l'archevêché.
—Au monument Cartier-Brébeuf.—Le
banquet à la salle Jacques-Cartier.—
Le Concert.—La messe pontificale à la
Basilique.—Le dîner au Séminaire.—
La fête des enfants.—Soirée à l'Uni
versité.—L'illumination.—Echos de la
fête.—En Acadie.—Les communautés
religieuses.—Le 10 septembre au Sémi
naire de Québec.—Lettre de Mgr
O'Reilly.

L'auteur n'a intercalé dans son récit
que les paroles de Son Eminence, le
héros principal des fêtes jubilaires. Il a
renvoyé dans un appendice les autres
discours prononcés en cette mémorable
occasion, ou du moins au choix judi
cieux de ces discours, et il a bien fait.
De la sorte, son récit ne languit point ;
il forme par lui-même un tout complet ;
et ceux qui veulent en savoir plus long
n'ont qu'à parcourir l'appendice.

Il ne le regretteront pas ; quel trésor
précieux que cet appendice ! Entre au
tres choses, le sermon du Père Hage, à
l'église Saint-Jean, cette pièce encore
absolument inédite, et vraiment magis
trale, que tout le monde aime à lire et à
conservier ; l'autre sermon, remarquable
lui aussi, de M. l'abbé Louis-Alexis
Piquet, à la Basilique ; le discours de
M. l'abbé Trudelle, à la soirée de l'U
niversité Laval ; ceux de M. le Sénateur
Landry, au monument Cartier-Brébeuf,
de M. le curé de Saint-Roch de Québec
de M. le Président de la société Saint
Jean-Baptiste et de MM. Lanier, Pel
letier et Chapius, au banquet national.
Comme tout cela, aujourd'hui si pal
pitant d'intérêt, le sera encore bien d'avant
trente dans cinquante ans pour les futur
historiens de notre pays !

Et cette fête des enfants, qui au
témoignage d'un grand nombre d'esprits
distingués, a été peut-être la partie la
plus touchante de nos fêtes jubilaires,
nous en avons une véritable photographie
dans le récit de M. le curé de Saint-Férol ;
et dans l'appendice, nous avons
l'écho de toutes les paroles qu'il ont fait
entendre les jeunes gens ; leurs adresses
à Son Eminence, et surtout le dialogue
des orphelins des Sœurs de la Charité.
En parcourant aujourd'hui ces pages, il
nous semble assister de nouveau, pour
ainsi dire, à cette solennité si touchante ;
mais dans quelques années, quel intérêt
n'auront-elles pas pour les jeunes gens
qui ont pris part, et pour tous ceux
qui s'intéressent à leur avenir !

Voilà le livre que nous avons sous les
yeux ; il n'a pas besoin de vaines réclames,
et se recommande lui-même, par le nom
de son auteur, par le sujet qu'il traite, les
grandes fêtes jubilaires de Son Eminen
ce et de la Société Saint-Jean-Baptiste,
dont il perpétuera le souvenir.

Il a été tiré à un nombre très limité
d'exemplaires. Ceux qui veulent se le
procurer doivent se hâter de faire leur
commande à MM. Frunet et Kirouac,
libraires, 25 rue de la Fabrique, qui
expédieront ce volume franco pour la
somme d'un dollar.

ATTENTAT MYSTÉRIEUX

Une femme coule du plomb bouillant
dans l'oreille de son mari

Le Progrès de l'Est raconte qu'un
citoyen de Burford vint à Montréal,
d'où, après des querelles avec sa femme,
il alla s'établir à Coaticook, puis revint
à Montréal, appelé par une lettre de sa
femme qui le mandait en grande hâte.
Peu de temps après, le mari mourut
subitement à Montréal. Il paraîtrait
que depuis sa mort, des médecins ont
découvert que du plomb bouillant lui
aurait été versé dans l'oreille pendant
son sommeil, ce qui aurait causé sa mort.
Notre confrère mentionne le nom du
mari, et signale sa femme comme la per
sonne soupçonnée d'être l'auteur de cet
atroce attentat.

Un reporter de la presse a pris des
renseignements auprès du coroner ; ce
dernier n'a fait aucune enquête sur la
mort subite d'aucune personne de son
nom. Il faudrait supposer que la mort
de la victime a été entourée de tant de
mystère qu'elle a échappé à la police.

La date de naissance de
Christophe Colomb

Question bien controversée !
Les uns font naître Christophe Co
lomb en 1435, 1436 ou 1437, les au
tres en 1445, 1446 ou 1447 ; il existe
un troisième groupe d'historiens qui
donnent la date de 1455. Où est la
vérité ?

Il y a donc trois courants d'idées au
sujet de cette date, et tous les trois sont
controversables, puisqu'il ne se trouve
aucun document qui établisse d'une
façon péremptoire que le Découvreur
vint le jour plutôt en 1435. L'écart de
vingt ans qui se répète à deux reprises,
suffit du reste pour faire constater l'ob
scurité qui entoure cette question.

Certains auteurs s'écarteront un tant
soit peu des autres ; ainsi Charlevoix
opine pour l'année 1441 et Ramusio
pour 1430.

Voilà les autres.

1435, 1436, 1437. L'un ou l'autre
de ces dates a été en faveur auprès
des biographes dont les noms suivent :
Navarrete, Humboldt, Ferdinand Ho
fer, Emile Desobry, Lamartine, W.
Irving, Bonifoux, Roselly de Lorgues,
l'abbé Cadoret, Julien de la Gravière,
Napione, Cancellieri et Cantu.

Toutes ces opinions, ainsi ralliées
autour d'une date, lui donnent un air
d'authenticité indéfinissable. Elles sont
basées sur l'autorité d'Andrés Bernal
des, contemporain de Colomb. Cet
écrivain affirme dans son livre Reyes Ca
tolicos que Colomb avait environ soix
ante-dix ans à sa mort, arrivée en 1506.
Donc, il serait né en 1435 ou 1436.

Roselly de Lorgues expose en peu de
mots sur quelle autorité il s'appuie pour
dire que Colomb est né en 1435. Recou
tons-le :

"C'est par la date de la mort de Co
lomb qu'on arrive à préciser celle de sa
naissance. On sait qu'il mourut à Vala
dolid, le 20 mai 1506 à l'âge de soixan
te-dix ans. Il était donc né en 1436.

"D'après l'histoire manuscrite du
véridique chroniqueur des Rois catho
liques, don Andrés Bernaldes, curé de
Los Palacios, qui avait reçu chez lui
l'Amiral des Indes, et vu de ses yeux
ses notes et ses cartes, Christophe Co
lomb dut naître vers 1435. Cette date
coïncide parfaitement avec celle qu'a
aussi désignée le savant auteur de l'His
toire ecclésiastique de Plaisance, le
chanoine Pietro-Maria Campi. C'est à
peu près celle qu'assigne également à sa
naissance, le dernier descendant de Co
lomb de Cuacaro, monsigneur Luigi
Colombo, dans l'ouvrage qu'il vient de
publier à Rome. Cette date de 1435,
adoptée aussi par Navarrete, était celle
qu'avait déjà reconnue le comte Galeati
Napione. C'est la seule qui soit indubi
table. Elle est d'ailleurs en exact rap
port avec les événements principaux que
mentionnent ses historiens ; aucun fait
ne la contredit ; aucun document ne
l'infirme ; toutes les circonstances attest
ent sa sincérité. Il est donc légitime de
la poser comme le point fixe du départ
de nos investigations."

Ainsi pense Roselly de Lorgues, le
grand historien que le Souverain-Pont
ife vient de combler d'honneurs.

1445, 1446, 1447.—Ceux qui croient
à l'une de ces dates sont nombreux. Ce
sont : Robertson, Cladera, Bossi,
Munoz, Casoli, Salmeron, Spoto,
Major, Sanguinetti, Canale, Morelli
et d'Avezac.

Morelli rapporte une lettre de Christo
phore Colomb, en date du 7 juillet 1503,
qui ferait croire qu'il serait né en 1435.
Dans cette lettre, Christophe se plaint
au roi d'Espagne, qu'après vingt années
de service, il se trouve encore dans la
pauvreté ; et dans un autre passage, il
dit qu'il est entré au service de l'Espa
gne à l'âge de vingt-huit ans. Il aurait
donc commencé à servir cette nation en
1483. Cependant Morelli croit à une
erreur d'impression dans les chiffres qui
indiquent l'âge de Colomb lorsqu'il entre
au service de l'Espagne ; c'est d'après
lui, trente-huit ans et non vingt-huit
qu'il faut lire. Herrera appuie sur ce
dernier point, car, dit-il, il est difficile
de supposer que Colomb n'aurait reçu
que cinquante et un ans. Dans deux let
tres datées de 1503, Colomb se dit
vieux. Il serait donc raisonnable de
supposer le nombre vingt-huit exact et
de lui substituer celui de trente-huit,
ce qui ferait remonter l'époque de sa na
issance à l'année 1445. Cette date ne
s'écloigne que de deux ans de celle adop
tée par Robertson, et tiendrait une juste
proportion entre l'opinion de ceux qui
font remonter sa naissance à 1435, et
l'opinion de ceux qui la reculent jus
qu'en 1455.

"Si cette hypothèse, dit Bossi, ne
nous conduit pas à la précision et à
toute la certitude qu'exige l'histoire,
du moins elle ne nous éloigne pas beau
coup de la vérité, puisqu'elle ne se trouve
en opposition avec aucune circonstance
de la vie de ce grand homme."

1455, 1456. Ceux qui soutien
nent cette date extrême, s'appuient aus
si sur la lettre du 7 juillet 1503. Si Colo
mb, entra-disent-ils, avait vingt-huit ans,
lorsqu'il au service de l'Espagne, en 1483,
il dut naître en 1455.

D'après cette opinion, Colomb n'au
rait vécu que cinquante-et-un an. Or,
un homme ne peut pas raisonnablement
prétendre qu'il est vieux à cet âge-là.
Donc, cette dernière opinion n'est guère
soutenable.

Quel choix à faire entre les deux pre
miers groupes ? Est-on en plus grande
sûreté du côté de Roselly de Lorgues
que du côté de D'Avezac ? Navarrete
est-il plus croyable que Bossi ou Spo
torno ? Est-il plus naturel de croire que
Colomb vécut soixante ans plutôt que
soixante-dix ?

Un homme peut être déjà vieux à
soixante ans, surtout s'il s'est usé
dans les combats de la vie ; si, comme
Christophe Colomb, il a eu à souffrir des
privations de toutes sortes, les fatigues
des voyages, les horreurs d'un cachot et
la persécution d'ennemis puissants. Sa

carrière ne fut qu'une longue suite d'é
preuves qui durent miner sa santé, quel
que robuste qu'elle fût. Voilà pourquoi il
n'est pas improbable, que, rendu à cin
quante-sept ans, Colomb devrait éprou
ver déjà des symptômes de vieillesse.

D'un autre côté, les marins jouissent
généralement d'une bonne santé. Le
grand air, les odeurs salines donnent
au poumon une vitalité extraordinaire,
du moins chez ceux qui n'ont
pas de maladies héréditaires à redou
ter du côté des voies respiratoires.
Jacques-Cartier vécut 66 ans ; Cham
plain, dont la vie agitée est comparable
sous beaucoup de rapports à celle de
Colomb, mourut à l'âge de 65 ou 66 ans.

Il devient donc de plus en plus évi
dent que la difficulté est insurmontable.
Voilà pourquoi il vaut mieux ne pas
risquer une solution qui pourrait être
renversée plus tard. Cependant, comme
il est loisible d'avoir une opinion à soi,
je suis enclin à croire que Colomb naquit
plutôt vers 1435, qu'il n'en aient dit
d'Avezac, Bossi et autres.

J'en ai fini avec Christophe Colomb,
après lui avoir consacré quatre chrono
logues, dont les conclusions sont les sui
vantes :

1o. Colomb repose aujourd'hui dans
la cathédrale de la Havane, sur l'île de
Cuba.

2o. Colomb est né à Gènes et non à
Savone, ni à Calvi, en Corse.

3o. Colomb naquit vers 1435 ou vers
1445, mais plus probablement en 1435.
La divergence d'opinion qui existe chez
les écrivains à ce sujet, laisse cependant
la question ouverte, jusqu'à ce que sur
gisse de la poudre quelque document
bien authentique qui la règle définitive
ment.

Pour clore cette étude, j'ajouterais
que le quatrième centenaire de la décou
verte de l'Amérique a donné lieu à une
masse d'écrits sur Colomb, dans la
grande et la petite presse, aussi que dans
les revues périodiques. L'un des plus
remarquables est celui de Henry Har
rison, dans la Revue Historique, où
l'éminent chercheur prouve que Colomb
n'est pas né à Savone, comme l'a pré
tendu M. George d'Auxances, dans la
Minerve.

Presque tous les grands journaux de
Paris ont publié des articles destinés à
éclaircir certains points obscurs dans la
carrière de Colomb. Pierre des Lies a
communiqué au Gaulois une étude sur
la "Patrie de Christophe Colomb."

La Gazette de France a donné un
travail de Jean Lacoste sur le lieu de
naissance du découvreur.

Le Monde Illustré et l'Univers ont
produit deux articles à sensation. D'As
signy dans le grand journal catholique
et de L. Lenoire dans le Monde, ont cher
ché à établir que Colomb n'a pas dé
couvert l'Amérique.

Toute la presse enfin s'est faite, de
puis deux mois, l'écho des manifesta
tions publiées occasionnées par la cé
lébration du quatrième centenaire. L'on
ne pourra pas reprocher au Courrier
d'être resté en arrière dans ce patrio
tique mouvement. Fidèle au culte qu'il a
toujours professé pour les hommes et les
choses du passé, il a décerné à l'immor
tel Colomb l'honneur et la gloire que
nous lui devons comme enfants du sol
d'Amérique.

N. E. DIONNE

Les germes de Scrofules, latents dans
le corps humain, sont extirpés par la
Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous
les droguistes.

LES 70 ANS DE M. PASTEUR

St-Petersbourg, 8.—Le corps médi
cal russe a décidé d'envoyer à Paris,
une députation pour féliciter M. Pasteur
à l'occasion de son soixante-dixième
anniversaire, d'être célébré le 27 dé
cembre, et lui remettre en même temps
un riche cadeau.

L'âge et la profession des ministres
fédéraux : Thompson, avocat, 48 ans ;
Olmsted, avocat, 49 ans ; Rowell, im
primeur, puis financier, 69 ans ; Haggart,
attaché au commerce de bois, 46 ans ;
Patterson, avocat, 62 ans ; Angers, avo
cat, 54 ans ; Costigan, avocat, 57 ans ;
Foster, professeur, 45 ans ; Tupper, avo
cat, 37 ans ; Claron, avocat, 46 ans ;
Daly, avocat, 49 ans ; Ives, avocat et
agronome, 51 ans ; Smith, financier, 60
ans ; Carling, industriel, 64 ans ; Wood
entrepreneur, 40 ans ; Curran, avocat,
50 ans ; Wallace, marchand de farine,
48 ans.

Par décret rendu en date du 31 no
vembre 1892 sur le rapport du minis
tre de la marine et des colonies en
France, Mgr Soult, ancien évêque de
La Réunion, chanoine de premier ordre
du chapitre national de Saint-Denis, a
été nommé administrateur du diocèse
de la Guadeloupe pendant la vacance du
siège, en remplacement de M. l'abbé
Laurencia, admis à faire valoir ses
droits à une pension de retraite pour
ancienneté de services.

CANADA Dans la
PROVINCE DE QUÉBEC COUR DE CIRCUIT
Juges de Québec : Jugeant à Québec
No. 5812

Le troisième jour de décembre 1892.
MARY AXLER EYAN, de la paroisse de Ste
Foye, veuve de Michel Brophy.

vs. Demanderesse ;
JAMES COTÉ, de Québec, Défendeur ;

et MELVILLE DUSSAULT & ELIE COTÉ, de
Québec, Défendeur mis en cause.

Il est ordonné au Défendeur James Côté, de
comparaître sous deux mois.
Bureau du Procureur,
Québec, le 2 décembre 1892.

FISKE, BURROUGHS & CAMPBELL,
P. C. S.
CARIGNAN, ANGERS & LAFRÈRE,
Procureurs de la Demanderesse.
2 décembre 1892—25.

LE PECTORAL-CERISE
d'AYER

N'a pas d'égal pour le prompt sou
lagement de la toux, du Croup,
de l'Enrouement, de la Perte de
la Voix, du Mal de Gorge des
Prédicateurs, de l'Asthme, de la
Bronchite, de la Grippe et autres
maladies de la gorge et des pou
mons. C'est le remède le mieux
connu dans le monde entier pour la
guérison de la toux, et il est recom
mandé par des médecins éminents et
est la préparation favorite des chan
teurs, des acteurs, des prédicateurs
et des professeurs. Il adoucit la
membrane enflammée, dégage le
diaphragme, arrête la toux et amène le
repos.

LE PECTORAL-CERISE
d'AYER,

pris pour la consommation dans ses
premières phases, arrête toute sorte
de progrès de la maladie, et même
dans ses dernières phases il calme
la toux douloureuse et favorise un
sommeil réparateur. Il est agréable
au goût, n'a besoin d'être pris en
petites doses et n'est point un obsta
cle à la digestion ni n'intervient dans
aucune des fonctions régulières des
organes. Comme médecine de cas
imprévus, chaque famille devrait être
pourvue du Pectoral-Cerise d'Ayer.

"Ayant fait usage du Pectoral-Cerise
d'Ayer dans ma famille pendant beau
coup d'années, je puis le recommander
pour toutes les maladies qui prétendent
guérir. Sa vente augmente chaque année
dans mon établissement, et mes pratiques
croient que cette préparation n'a point
d'égal comme curatif de la toux."—
S. W. Parent, Queensbury, N. B.

LE PECTORAL-CERISE
d'AYER.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu
par tous les droguistes. Prix \$1.00, six flacons, \$5.00.

Prompt à agir, sûr de guérir.

DÉLICIEUSE
EAU DE FLORIDE
PURE, DOUCE, RICHE, RARE, DÉLICATE.
IMPRÉISSABLE
MURRAY & LAMMAN
Occupe toujours la première
place dans la faveur du
public. Évitez les
CONTREFAÇONS.
AROMATIQUE

TOUSSEZ-VOUS ?

Depuis un Jour !
Une Semaine !
Un Mois !
Une Année.
Des Années !

PRENEZ LE
Sirop de Térébenthine
ou
DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.
Le Plus Efficace.
Le Plus Agréable au Goût.
NE CONTIENT
Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.
25 et 50 cents le Flacon.
DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE : J. G. LAVIOLETTE, M.D.,
217 Rue des Commissaires, Montréal.

La plus grande merveille du
temps moderne !



LES PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le sang, et guérissent
tous les dérangements du foie, de l'estomac,
des reins et des intestins. Elles donnent la
force et la santé aux constitutions débiles, il
sont d'un secours inappréciable dans les indis
positions des personnes du sexe, de tout âge.
Pour les enfants et les vieillards sont d'un pri
mordial.

L'ONGUENT

est un remède infaillible pour les douleurs dans
les jambes, la poitrine, pour les vieilles pla
ques, plaies et ulcères.
Il est excellent pour la goutte et le rhuma
tisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes,
toux, excozéma, et glanduleux, et pour toutes
les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé expressément à l'établissement
du professeur HOLLOWAY, 533, rue OXFORD,
LONDRES, et vendu à raison de 1 s. 11 d.,
3s 4d., 11s. 22d., et 3s., chaque boîte et tel
en Canada à 25 cents, 50 cents et \$1.50, et
les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents
aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas
vendus dans ce pays. Les acheteurs devront
alors faire attention à l'étiquette sur les pots et
les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD
STREET, LONDRES, il y a falsification.
LES marques de commerce de mes remèdes
sont enregistrées à Ottawa et à Washington.
Signé : THOMAS HOLLOWAY.

PILULES DE BRISTOL
Dyspepsie. Indigestion. Constipation. La Goutte. Les Maux de Tête. La Jaunisse. Faltitation du Cœur. Perte d'appétit. Desordres du Foie et de l'estomac.
PILULES SUCRÉES DE BRISTOL. LE REMÈDE INFAILLIBLE.
NE MANQUENT-JAMAIS

OCCASION UNIQUE

Ayant acheté à réduction le
STOCK

de la maison BEAUDET, LEFAIVRE & GARNEAU

NOUS EN DISPOSONS, A UN

